

Mamoudzou, le 2 février 2016

400 millions d'euros de richesse créée en 2013 par le secteur marchand



À Mayotte, 1 121 entreprises de 1 à 499 salariés du secteur marchand sont connus des services fiscaux en 2013. Elles génèrent 1 328 millions d'euros de chiffre d'affaires et 402 millions d'euros de valeur ajoutée. Elles emploient 9 680 salariés en équivalent temps plein.

Le commerce, 1^{er} moteur de l'économie marchande mahoraise devant la construction

Comme ailleurs en France, le commerce est le secteur marchand qui dégage le plus de valeur ajoutée : 110 millions d'euros en 2013. Il pèse toutefois plus à Mayotte que dans les autres départements français : 27 % de la valeur ajoutée totale contre 24 %. La construction est le deuxième moteur de l'économie marchande mahoraise. Ce secteur d'activité crée 20 % de la valeur ajoutée à Mayotte (80 millions d'euros). La construction pèse deux fois plus que dans le reste de l'économie française (11 %). Le développement économique de l'île nécessite en effet la construction d'infrastructures.

Une industrie peu développée et des transports importants

Les industries mahoraises dégagent 49 millions d'euros de valeur ajoutée. Une industrie peu développée caractérise la plupart des économies insulaires. Les entreprises industrielles contribuent deux fois moins à la création de richesse qu'en France : 12 % de la valeur ajoutée du secteur marchand contre 22 % . Le secteur des transports compte davantage dans l'économie mahoraise que dans les autres départements français : 12 % de la valeur contre 5 % en France. Le fret maritime revêt à Mayotte une importance toute particulière car la plupart des marchandises entrent sur le territoire par le port de Longoni.

À Mayotte, des marges deux fois plus grandes

Les entreprises mahoraises consacrent 57 % de leur valeur ajoutée au paiement des frais de personnels. Elles conservent deux fois plus de marge qu'en France : 43 % contre 21 %. À l'exception de l'immobilier, l'ensemble des secteurs font des marges plus élevées.

Les charges sociales pèsent surtout trois fois moins sur les entreprises mahoraises qu'en France (7 % de la valeur ajoutée contre 23 %). À Mayotte, les entreprises bénéficient notamment d'exonérations de charges patronales pour les salariés au Smig. Ces allègements expliquent en partie les marges plus grandes dégagées par les entreprises.

Les marges commerciales dégagées dans le secteur du commerce s'élèvent par ailleurs à 25 %, soit un niveau supérieur à la France (14 %).

Les entreprises mahoraises dégagent plus de richesse malgré l'éloignement géographique

À Mayotte, les entreprises créent 30 euros de valeur ajoutée pour 100 euros de chiffre d'affaires, soit 4 euros de plus qu'ailleurs en France.

Elles intègrent par ailleurs autant de biens et services dans leur processus de production en dépensant 2,3 euros de consommations intermédiaires pour 1 euro de valeur ajoutée créée contre 2,4 euros en France. Les entreprises ne pâtissent donc pas de l'éloignement géographique ou bien elles le compensent. Cet éloignement est en effet souvent générateur de surcoûts de production.

L'investissement est plus dynamique à Mayotte

Les entreprises mahoraises investissent plus qu'ailleurs en France : leur taux d'investissement est de 25 % contre 15 %. Le dynamisme de l'investissement mahorais est porté par les dispositifs de défiscalisation, par des grands chantiers comme le haut débit ou la construction du nouvel aéroport mais également par des marges deux fois plus grandes.

Cependant, ce surplus de marge n'est pas totalement affecté à l'investissement. Rapporté à la marge, l'investissement est même plus faible à Mayotte que dans le reste de la France. Par ailleurs, seulement la moitié des entreprises mahoraises investissent les trois quarts des investissements sont réalisées par 1 % des entreprises.

Définitions

La **valeur ajoutée** est égale aux montants de la production vendue ou stockée diminuée des consommations intermédiaires. Elle constitue la richesse créée par l'entreprise. La valeur ajoutée aux coûts des facteurs est égale à la valeur ajoutée de laquelle on déduit les impôts sur la production (type taxe professionnelle) et à laquelle on ajoute les subventions d'exploitation.

Les **consommations intermédiaires** sont les biens et les services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production (en valeur).

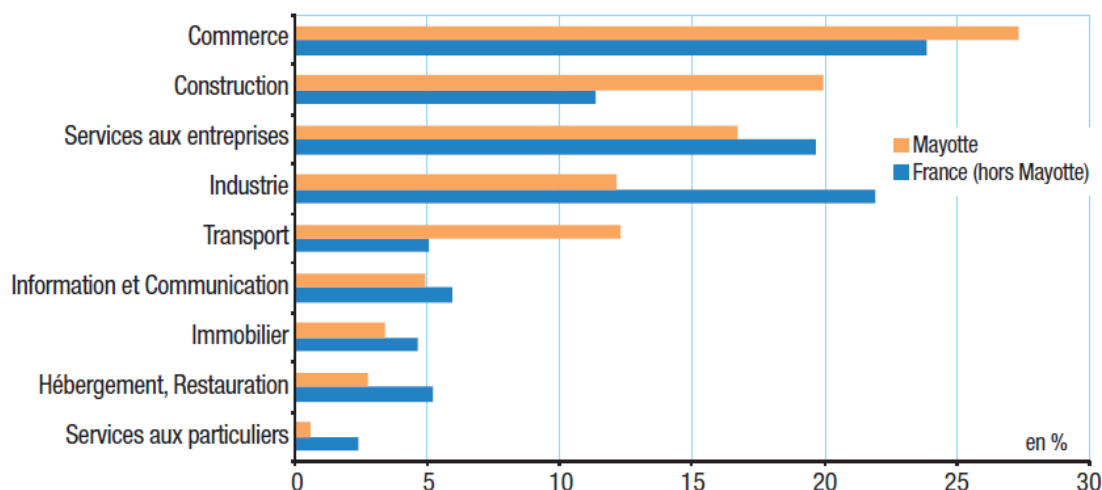
La **marge** rend compte de ce qui reste à l'entreprise après paiement des salaires et des charges sociales. Elle correspond en comptabilité à l'excédent brut d'exploitation (EBE).

Les **ratios comptables utilisés** :

- Taux de valeur ajoutée : valeur ajoutée (VA) / chiffre d'affaires (CA) ;
- Taux de marge : marge ou excédent brut d'exploitation (EBE) / valeur ajoutée aux coûts des facteurs (VACF) ;
- Taux d'investissement : investissements corporels bruts hors apport / valeur ajoutée (VA).

La construction pèse plus dans l'économie mahoraise qu'ailleurs en France

Répartition de la valeur ajoutée dégagée par secteur marchand



Champ : les entreprises de 1 à 499 salariés des secteurs principalement marchands non agricoles, non financiers et hors santé qui ont déposé une liasse fiscale.

Sources : Insee, Enquête structurelle des entreprises de Mayotte et Esane (Fare)

Presque tous les secteurs dégagent une marge plus grande qu'ailleurs en France

Taux de marge par secteur (marge / valeur ajoutée*)

	Mayotte	France (hors Mayotte)
	en %	
Ensemble	42,7	20,9
Commerce	41,7	23,7
Construction	43,6	13,7
Services aux entreprises	42,3	14,5
Industrie	34,5	22,4
Transport	46,4	14,3
Information et Communication	61,1	24,7
Immobilier	51,2	57,3
Hébergement, Restauration	28,4	18,5
Services aux particuliers	24,8	15,2

(*) La valeur ajoutée est calculée au coût des facteurs de production, c'est-à-dire augmentée des subventions d'exploitation et diminuée des impôts sur la production.

Champ : les entreprises de 1 à 499 salariés des secteurs principalement marchands non agricoles, non financiers et hors santé qui ont déposé une liasse fiscale.

Sources : Insee, Enquête structurelle des entreprises de Mayotte et Esane (Fare)